



JUSTICE INTERNATIONALE

Malaise à la CPI
après l'acquittement
de Bemba

La procureure Fatou Bensouda estime que l'abandon des charges contre l'ancien vice-président de la RDC est le résultat d'une Chambre divisée. Tout en soulignant respecter cette décision et son irrévocabilité, elle a indiqué que la majorité des juges de la Chambre d'appel s'est écartée du modèle traditionnellement suivi en appel quant à l'examen des erreurs de fait.

Face à cette charge, le président

de la Cour, le Nigérian Chile Eboe-Osuji, a tenu à souligner certains principes fondamentaux qui sous-tendent le fonctionnement de la Cour. Et de faire observer que le principe de « Cour unique » ne concerne pas les fonctions et responsabilités du procureur et celles du pouvoir judiciaire qui sont des fonctions séparées et indépendantes.

Page 2



En avant-plan, la Procureure Fatou Bensouda

AFFAIRE « PASSEPORT FALSIFIÉ »

Katumbi bloqué
en Belgique

Moïse Katumbi lors du lancement de sa plate-forme Ensemble

Lors des vérifications d'usage d'entrée au Royaume de Belgique au soir du 14 avril, les services aéroportuaires belges ont constaté que, bien que disposant d'un visa en cours de validité, le passeport semi-biométrique de l'ex-gouverneur du Katanga avait été annulé et retiré du système. Une fausse page d'identité aurait été jointe à son passeport semi-biométrique, indique-t-on. Une version re-

jetée par les Katumbistes qui y voient la main du pouvoir de Kinshasa. La Belgique a finalement accepté, d'après des sources, à lui octroyer un permis de séjour temporaire qui lui donne le droit de demeurer en territoire belge durant deux semaines, le temps pour l'opposant congolais de se procurer des papiers valables à l'ambassade congolaise en Belgique.

Page 3

PARLEMENT

Une session extraordinaire
en vue pour statuer sur le sort
d'anciens chefs d'État

Des sénateurs en plénière

L'initiateur de la proposition de loi, le sénateur Modeste Mutinga, s'est inspiré de ce qui se passe sous d'autres cieux pour reconnaître et récompenser, après leur mandature, ceux qui ont eu à diriger la magistrature suprême. La prochaine session extraordinaire en attente de convocation traitera de cette loi qui accorde des avantages à l'ancien président de la République

parmi lesquels sa prise en charge et celle de sa famille.

Une certaine opinion redoute que cette loi soit taillée sur mesure d'autant plus que la Constitution a déjà traité de cette question à l'alinéa 7 de l'article 104, qui dispose que les anciens chefs d'État élus soient de droit sénateurs à vie.

Page 3

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Des ONG tiennent à la mise en œuvre de l'Itie

Réunis du 11 au 13 juin à Kinshasa, en atelier d'évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative de transparence dans les industries extractives (Itie), les acteurs de la société civile impliqués dans le domaine ont avoué tenir à sa mise en œuvre, en dépit des obstacles administratifs et financiers qu'elle rencontre.

Pour la société civile, l'Itie est la seule initiative

qui permet aux acteurs de la société civile et à la population d'avoir des informations relatives aux données des industries extractives. Elle réclame la mise en œuvre, avant le 1er juillet 2018, de toutes les mesures correctives envisagées dans le rapport d'auto-évaluation des parties prenantes.

Page 4

JUSTICE INTERNATIONALE

L'acquittement de Bemba crée un malaise au sein de la CPI

La procureure de la Cour, la Gambienne Fatou Bensouda, estime que l'abandon des charges contre l'ancien vice-président de la RDC est le résultat d'une Chambre divisée. Le président de la Cour, le Nigérian Chile Eboe-Osuji, rappelle quant à lui à la procureure que le principe de « Cour unique » ne concerne pas les fonctions et responsabilités du procureur et celles du pouvoir judiciaire qui sont des fonctions séparées et indépendantes.

Dans une déclaration rendue publique le 13 juin, au lendemain de la décision des juges de la Chambre d'appel d'accorder la liberté provisoire à Jean-Pierre Bemba, la procureure de la Cour pénale internationale (CPI), tout en soulignant respecter cette décision et son irrévocabilité, a indiqué que certains aspects la préoccupent et qu'elle espère que les choses évolueront différemment à l'avenir. « Comme l'ont relevé les deux juges dissidents dans l'opinion qu'ils ont jointe à l'arrêt, la majorité des juges de la Chambre d'appel s'est écartée du modèle traditionnellement suivi en appel quant à l'examen des erreurs de fait, lequel modèle avait été constamment appliqué non seulement par la Chambre d'appel de la CPI depuis ses débuts mais aussi par les Chambres d'appel des tribunaux ad hoc établis par l'ONU et par d'autres juridictions pénales internationales », a déclaré Fatou Bensouda.

Pour elle, d'après les critères traditionnellement applicables à l'examen en appel, la Chambre d'appel devrait habituellement s'en remettre à l'appréciation des éléments de preuve effectuée par la Chambre de première instance, à moins que la partie à l'origine du recours ne démontre que cette même Chambre n'aurait pas pu raisonnablement parvenir



Une séance de la CPI

à la conclusion formulée quant aux faits au vu des éléments de preuve disponibles. « La majorité des juges a, semble-t-il, écarté ce critère et adopté à la place une démarche qui donne à penser que, lorsque la Chambre d'appel est en mesure de déceler des conclusions qui peuvent être raisonnablement remises en cause, elle doit les infirmer. Une telle façon de procéder revient, semble-t-il, à confondre le niveau de la preuve, que la Chambre de première instance applique après avoir pris connaissance de tous les moyens de preuve, avec les critères applicables à l'examen en appel, que la Chambre d'appel doit retenir lorsqu'elle examine le jugement », a expliqué la procureure de la CPI.

Les juges de la Chambre d'appel accusés de s'être écartés de la pratique internationale

Fatou Bensouda regrette que cet « écart important et inexplicable de la jurisprudence de la Cour », ainsi que les juges dissidents l'ont décrit, et l'emploi à la place de nouveaux critères incertains et non vérifiés, apparaissent

dans la plus grave affaire de violences sexuelles et à caractère sexiste sur laquelle la Cour ait dû se prononcer à ce jour, d'autant plus à un moment où il est vital de signaler clairement au monde entier que de telles atrocités ne doivent pas rester impunies.

« En outre, la majorité des juges semble s'être écartée de la jurisprudence précédemment établie par la Chambre d'appel, ainsi que de la pratique internationale, s'agissant de la manière dont l'Accusation devrait présenter des charges dans des affaires se rapportant à une criminalité à grande échelle. La précision des détails que l'Accusation sera peut-être désormais contrainte de fournir dans son acte d'accusation peut rendre difficiles les poursuites dans d'autres affaires portant sur de vastes campagnes de persécution, particulièrement lorsque l'accusé n'est pas directement l'auteur des crimes en cause mais un commandant, situé à distance du lieu des crimes allégués, dont la responsabilité pénale peut être engagée en tant que supérieur hiérarchique exerçant un contrôle effectif sur

les auteurs des crimes en cause, ses subordonnés », a poursuivi Fatou Bensouda. Elle a rappelé que dans le cadre juridique de la Cour, la Chambre d'appel constitue l'ultime organe judiciaire de recours et ses décisions sont définitives. Il n'existe pas d'autre possibilité de faire appel de ses arrêts. « Voilà pourquoi, selon moi, il est crucial que, lorsqu'elle examine un recours, la Chambre d'appel conserve la même prudence qu'elle a toujours adoptée depuis ses débuts et reste fidèle à la jurisprudence et aux normes qu'elle a elle-même précédemment établies. J'ai bon espoir qu'à l'avenir, nous reviendrons à ces critères applicables à l'examen en appel », a fait savoir la procureure, en précisant que la Chambre d'appel n'a pas été en mesure de trancher à l'unanimité et que cet acquittement définitif est le résultat d'une Chambre divisée : deux juges de la majorité ont décidé d'acquitter l'accusé, un juge de la majorité a fait droit à l'appel interjeté mais s'est prononcé en faveur d'un nouveau procès, et deux juges dissidents ont confirmé la condamnation.

Réplique du président de la Cour

Face à cette charge de la procureure de la CPI contre la Chambre d'appel, le président de la Cour, Chile Eboe-Osuji, dans une déclaration publiée le 14 juin, a tenu à rappeler et à souligner certains principes fondamentaux qui sous-tendent le fonctionnement de la Cour. A cet effet, a-t-il argumenté, les jugements et les décisions des juges de la Cour seront toujours pris conformément au principe fondamental de l'indépendance judiciaire, conformément à l'engagement solennel pris par chaque juge d'exercer ses fonctions « en tout honneur et dévouement, en toute impartialité et en toute conscience », comme l'exigent l'article 45 du Statut de Rome et la règle 5 du Règlement de procédure et de preuve. « Lorsque les juges acquitteront ou condamneront, c'est parce que ces principes fondamentaux les y obligeront. Et il est à espérer que ces principes fondamentaux guident toute déclaration faite suite à un jugement par une partie ou un participant à l'affaire - qu'il s'agisse du procureur, de la défense ou du conseil des victimes », a estimé le président de la CPI. Chile Eboe-Osuji a précisé qu' alors que la haute direction de la CPI continuera à s'efforcer d'appliquer le principe de « Cour unique » dans les questions purement budgétaires et administratives relevant de sa compétence, ce principe ne concerne pas les fonctions et responsabilités du procureur et celles du pouvoir judiciaire. « Celles-ci doivent rester des fonctions séparées et indépendantes », a-t-il conclu.

Patrick Ndongidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaires des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombelé
Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRE «PASSEPORT FALSIFIÉ»

Katumbi bloqué en Belgique

Lors des vérifications d'usage d'entrée au Royaume de Belgique, au soir du 14 juin, les services aéroportuaires belges ont constaté que, bien que disposant d'un visa en cours de validité, le passeport semi-biométrique de l'ex-gouverneur du Katanga avait été annulé et retiré du système.

L'affaire a fait grand bruit à Kinshasa. Les spéculations sont allées dans tous les sens pour interpréter l'interpellation dont a été l'objet Moïse Katumbi, dans la nuit du 13 au 14 juin, de la part des services aéroportuaires belges pour cause d'un passeport non valide. La presse à sensation s'est vite appropriée l'affaire, en martelant sur l'interception de l'ex-gouverneur à l'aéroport de Zaventem, d'où il devrait transiter pour se rendre en Russie afin d'assister à l'ouverture de la Coupe du monde de football. Alors qu'il revenait d'Israël, le riche homme d'affaires ne pouvait plus poursuivre son itinérance parce qu'il détenait, par devers lui, un passeport falsifié, à en croire le quotidien belge «*Het Laatste Nieuws*».

Selon ce média belge, une « fausse page d'identité » avait été jointe à son passeport avec une mention pas du tout correcte quant à la profession de l'intéressé. Dans ce cas de figure, Moïse Katumbi était, sans commune mesure, sujet à l'expulsion du terri-



Moïse Katumbi

toire belge. C'est, dit-on, la sanction réservée à tous les détenteurs de faux passeports. Cependant, son statut de membre de la Conférence africaine de football (CAF) dont la présence était attendue en Russie avait plaidé en sa faveur en plus des négociations amorcées par son pré-carré auprès du ministère belge des Affaires étran-

gères et de l'Office des étrangers. À la fin, la Belgique a accepté de lui octroyer un permis de séjour temporaire qui lui donne le droit de demeurer en territoire belge durant deux semaines. Pendant ce laps de temps, il est enjoint à l'opposant congolais de se procurer des papiers valables à l'ambassade congolaise en Belgique. Chez les Katumbistes, la version d'un passeport falsifié est réfutée. Le bureau politique de la plateforme Ensemble accuse même le gouvernement congolais d'avoir délibérément annulé la validité du passeport semi-biométrique de son président, pourtant en cours de validité en le retirant du système. « *Il s'agit de l'utilisation d'un passeport n'ayant plus cours légal, parce qu'il a été annulé par le service qui l'a délivré et il ne s'agit pas d'un passeport falsifié ou qui comportait des éléments par adjonc-*

tion opérés par le détenteur », explique Delly Sessanga, le secrétaire général d'Ensemble qui trouve inapproprié qu'on parle de falsification de passeport. Il assure cependant que Moïse Katumbi avait, en son temps, fait une demande de passeport biométrique auprès de son ambassade en Belgique, laquelle demande avait été refusée. Delly Sessanga voit dans la décision prise par les autorités congolaises d'annuler les passeports semi-biométriques au profit des passeports biométriques, une manière sournoise de priver Moïse Katumbi de la possibilité de se mouvoir. « *Il n'a pas utilisé un passeport qu'il a falsifié, c'est un passeport qu'il a toujours utilisé* », a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : « *Katumbi va solliciter que le passeport lui soit restitué et nous allons exiger du gouvernement qu'il s'acquitte de son obligation à la morale de ce citoyen congolais pour qu'il ne soit pas bloqué* ».

Les proches du candidat déclaré à la présidentielle de décembre considèrent ce fait comme un acharnement à l'encontre de l'ex-gouverneur du Katanga, dont la candidature dérange mais aussi comme une violation du droit légitime de ce dernier à disposer d'un passeport à l'instar de tout citoyen congolais.

Alain Diasso

PARLEMENT

Une session extraordinaire en vue pour statuer sur le sort d'anciens chefs d'État

L'initiateur de la proposition de loi, le sénateur Modeste Mutinga, s'est certainement inspiré de ce qui se passe sous d'autres cieux pour reconnaître et récompenser, après leur mandature, ceux qui ont eu à diriger la magistrature suprême.

La proposition de loi est du sénateur Modeste Mutinga, du temps où il était membre de la coalition au pouvoir. Déposée au bureau du Sénat depuis le 22 avril 2015, ce texte de loi est en instance d'examen dans les deux chambres législatives appelées à se prononcer sur son contenu. Alors que la session ordinaire de mars s'est officiellement clôturée le 15 juin, ce projet de loi n'a pas été examiné de fond en comble, nécessitant la convocation d'une session spéciale aux fins de son adoption. C'est finalement ce qui a été décidé dans les deux chambres du parlement et ce, sur la demande du président de la République, Joseph Kabila, indique-t-on.

Outre cette question, la prochaine session extraordinaire en attente de convocation

aura à examiner plusieurs autres projets de loi restés en suspens tels que ceux se rapportant à la désignation d'un nouveau membre à la Cour constitutionnelle, à la taxe de la promotion de l'industrie ainsi qu'aux défenseurs des droits humains.

Pour en revenir au projet de loi portant statut d'anciens chefs d'État examiné en lumière à la chambre haute lors de la plénière de clôture de la session de mars, il tend à leur garantir une vie décente après la présidence. Ce texte accorde des avantages à l'ancien président de la République, parmi lesquels sa prise en charge et celle de sa famille. D'après la commission spéciale qui a présenté son rapport à la plénière, la présidence de la République réclamerait que les avantages accordés aux anciens présidents du pays soient aussi étendus aux anciens chefs des institutions nationales.

Ce qu'a refusé d'admettre l'initiateur du projet de loi, déniaut au chef de l'État en



Des sénateurs en plénière

fonction le droit d'émettre un quelconque avis sur une proposition de loi qui statue justement sur la légitimité du travail accompli par un ancien chef d'État. « *S'il y a des avis et considérations à émettre, c'est le gouvernement qui doit émettre des avis, et pas la présidence de la République* », a-t-il martelé.

Quant à la requête visant à étendre les avantages accor-

dés aux anciens chefs d'État aux anciens animateurs des institutions, Modeste Mutinga s'y est à nouveau opposé, relevant que tous les chefs des corps constitués ne jouissent pas de la même légitimité.

Toutefois, une certaine opinion redoute que cette loi soit taillée sur mesure d'autant plus que la Constitution a déjà traité de cette question à l'alinéa 7 de l'article 104,

qui dispose : « *Les anciens présidents de la République élus sont de droit sénateurs à vie* ». D'où, trouve-t-elle sans objet la présente proposition de loi car, fait-elle observer, le constituant n'avait suggéré nulle part qu'une loi, ordinaire ou organique, viendrait régler le statut d'anciens chefs d'État qui, logiquement se contenteraient d'être sénateurs à vie.

A.D.

INDUSTRIES EXTRACTIVES

La société civile tient à la transparence

Les ONG oeuvrant dans le domaine des mines ont réclamé, au cours d'un atelier qui les a réunies du 11 au 13 juin à Kinshasa, la mise à la disposition de la population de toutes les informations de ce secteur en République démocratique du Congo (RDC).

L'évaluation de la mise en oeuvre de l'Initiative de transparence dans les industries extractives (Itie) a été l'objet de l'atelier qui a regroupé, pendant trois jours dans la capitale, vingt-quatre organisations de la société civile congolaise. Pour ces organisations, cette initiative permet à la société civile et à la population d'avoir des informations relatives aux données des industries extractives dans le pays et elle doit être mise en oeuvre en dépit des obstacles administratifs et financiers qu'elle rencontre. C'est ainsi que pendant leurs travaux, les ONG (organisations non gouvernementales) ont rappelé que le processus de validation de la RDC devra préoccuper toutes les parties prenantes pour que « toutes les mesures correctives envisagées dans le rapport d'auto-évaluation des parties prenantes soient mises en oeuvre avant le 1er juillet 2018 ». Elles ont également relevé que la gouvernance et la transparence dans des entreprises extractives appartenant à l'État congolais constituait un sujet de grand intérêt pour la société civile. Ainsi ont-elles appelé le comité exécutif de l'Itie-RDC à poursuivre les échanges commencés en mai dernier avec la Gécamines pour que



Des onces d'or produits par Kibali gold mine

toutes les questions liées à la gestion des revenus perçus par cette société soient élucidées. « Ces efforts devront concerner aussi d'autres entreprises telles que la Sokimo, la Sodimico, la Miba, la Sakima et la Sonahydroc qui perçoivent des revenus importants dont la gestion n'est pas transparente », ont souligné les vingt-quatre ONG.

Arrêt de la réhabilitation des bâtiments de la Gécamines

Ces acteurs de la société civile se sont préoccupés du programme de réhabilitation des vieux bâtiments de la Gécamines tant à Lubumbashi qu'à Kinshasa. Elles ont dénoncé ce programme, estimant que les coûts étaient surestimés (vingt

et un millions de dollars américains pour Lubumbashi) pendant que l'entreprise ne produit rien et les travailleurs sont impayés. Elles ont ainsi exhorté le gouvernement d'arrêter cette réhabilitation et d'affecter les ressources disponibles aux programmes de production industrielle et au paiement des arriérés des salaires des travailleurs.

En outre, la société civile a conseillé aux pouvoirs publics de rendre accessibles, sur le site web du ministère du Portefeuille et/ou sur celui de l'Itie-RDC, les états financiers des entreprises extractives appartenant à l'État congolais. Divulguer ces états financiers, a-t-elle expliqué, constitue une des preuves de l'engagement total du gouvernement

congolais pour la transparence du secteur extractif. Les acteurs de la société civile estiment également que la démarche tendant à recourir à la Cour suprême de justice pour obtenir l'extension de la Convention entre le gouvernement et Perenco n'est pas conforme à la loi sur les hydrocarbures. Aussi exigent-ils ainsi au gouvernement la publication de l'arrêt (avis) de cette instance en ce qui concerne l'extension de la convention pétrolière de Perenco jusqu'en 2043.

Tout en encourageant le gouvernement central à poursuivre la publication des contrats et de leurs annexes pour répondre aux exigences de la Constitution, des lois de la République et de la norme Itie, la société civile attendent du comité exécutif de cette initiative de donner priorité à toutes les questions soulevées dans le rapport d'auto-évaluation du secrétariat des parties prenantes, notamment l'adoption de texte de gouvernance de l'Itie-RDC et le recrutement du coordonnateur national.

L'organisation de cet atelier, précisons-le, a été l'oeuvre du Réseau Sud Congo, avec l'appui financier et technique du Center Carter, de 11.11.11 CNCD, de NRCI et de la GIZ. Les travaux ont connu la participation des ONG venues des provinces de Haut-Katanga, Lualaba, Sud-Kivu, Nord-Kivu, Ituri, Kasai Central, Kasai Oriental, Kongo Central, Maniema et de la ville de Kinshasa.

Lucien Dianzenza

DRC MINING WEEK

Plus de mille cinq cents visiteurs dès la première journée

Le premier bilan chiffré de la plus grande exposition minière et industrielle de la RDC indique la mobilisation d'environ cent cinquante exposants et trois pavillons internationaux. Cet événement s'est clôturé, le 15 juin, à l'hôtel Pullman Grand Karavia de Lubumbashi.

L'engouement constaté pendant l'exposition s'explique par l'intérêt que suscite le secteur minier en cette période de réforme plutôt controversée. Mais cela fait déjà quinze ans que le DRC Mining week revient chaque année avec des thématiques nouvelles et adaptées au contexte national et international de l'heure. Son objectif principal est de proposer des nouveautés et de créer un cadre d'échange avec les acteurs-clés du secteur minier et industriel.

En dehors des mille cinq cents visiteurs et de la centaine d'exposants, sans oublier les trois pavillons internationaux, il y a eu aussi deux marquis d'exposition, des zones d'expo en plein air, quatre séances de conférences et l'inauguration VIP. Cette performance a pu être atteinte au cours de la première journée. Le rapport final très attendu à Kinshasa devrait apporter plus d'informations sur les résultats concrets obtenus et les recommandations des conférenciers au cours des deux journées. Dans l'attente de ces détails, il serait intéressant de porter une attention particulière sur d'autres chiffres marquants. Il s'agit, par exemple, de la possibilité pour les visiteurs d'accéder, durant deux jours, à plus de 2 500 m² d'exposition. Au moins cent cinquante fournisseurs en solutions pour des opérations minières ont fait le déplacement de l'hôtel Pullman Grand Karavia de Lubumbashi pour rencontrer des clients potentiels. Il y a bien eu une mise en relation des entreprises internationales et des pavillons sud-africain, zimbabwéen et britannique. Enfin, les organisateurs ont veillé aussi à instaurer un accès illimité et gratuit à l'ensemble des ateliers de formation technique. Au cours de cet événement, les participants ont pu nouer des contacts avec plus de trois mille cinq cents collègues de l'industrie. Nous y reviendrons.

L.E.

COOPÉRATION

Deux hauts fonctionnaires de la Banque mondiale à Kinshasa

Annette Dixon, vice-présidente pour le développement humain, et Caren Grown, directrice principale pour les questions de genre, effectuent depuis le 14 juin une importante visite de travail de trois jours en République démocratique du Congo (RDC).

L'arrivée de cette mission passe véritablement pour un événement significatif dans le monde des acteurs du développement humain en RDC. En effet, la Banque mondiale (BM) a investi globalement plus d'un milliard de dollars américains dans ce domaine. De ce fait, elle est l'une des pièces maîtresses des efforts d'amélioration des indicateurs sociaux dans le pays. Selon un communiqué parvenu à notre rédaction, Caren Grown accompagne la vice-présidente au cours de sa visite de travail qui comprend une étape inévitable à Goma, la capitale du Nord-Kivu. Il faut savoir que la BM appuie un certain nombre de projets sociaux dans cette partie du territoire national souvent en proie à la recrudescence des violences.

Globalement, Annette Dixon s'occupe des investissements

de l'institution financière internationale dans le domaine du développement humain qui regroupe les secteurs de l'éducation, la protection sociale, la santé, la nutrition et la population. À ce stade, le programme de sa visite de travail prévoit des échanges au plus haut niveau avec les autorités congolaises concernées et les partenaires au développement du pays. Pour l'essentiel, les entretiens tourneront autour des défis de la RDC dans le domaine du développement humain et du genre. D'où la présence de Caren Grown dans la délégation conduite par Annette Dixon.

Toutefois, d'autres points ne manqueront pas d'être abordés au cours de cette visite. Il s'agit, par exemple, de l'augmentation des investissements de la BM dans le capital humain, notamment les secteurs sociaux qui restent sans conteste le moteur de la croissance économique durable. Mais ce n'est pas tout. Annette Dixon va s'entretenir également avec les autorités congolaises sur les priorités dans le secteur de

la santé. Cela intègre autant la réponse de la BM et la Facilité globale de financement à l'épidémie d'Ébola que l'investissement dans la santé maternelle et infantile ainsi que la nutrition de l'adolescent.

Lors de sa descente dans la capitale kivuïenne, Annette Dixon s'entretiendra avec les acteurs locaux. Il est prévu la visite de plusieurs projets financés par la BM dans cette partie du territoire national. Dans l'est du pays, la BM est active dans les domaines de la santé, la protection sociale, l'éducation et l'assistance aux victimes de violences sexuelles.

En chiffres, les interventions de la BM dans le domaine du développement humain en RDC représentent le tiers de son portefeuille de projets dans le pays. Au total, plus d'un milliard de dollars américains ont pu être investis dans le secteur de la santé (340 millions de dollars), la protection sociale (389 millions de dollars) et l'éducation (300 millions de dollars).

Laurent Essolomwa

CHRONIQUE

Le Marrakech du rire, édition 2018

Ce désormais prestigieux et populaire festival qui a inspiré fortement le «Parlement du rire» de Mamane et ses compères africains, tient lieu de référence depuis 2011 à Marrakech, au Maroc.

Créé par l'excellent humoriste Jamel Debbouze, il est diffusé chaque année sur la chaîne de télévision française «M6». On estime son coût à environ trois millions d'euros par édition et la joie qu'il communique demeure réelle car, il se veut un véritable trait d'union entre les cultures. En effet, l'on vient des quatre coins du monde pour rencontrer les artistes qui foulent ses planches. S'y côtoient, plusieurs nationalités parmi lesquelles, marocaine, française, canadienne, togolaise, ivoirienne, belge, suisse.

Michaëlle Jean, la secrétaire générale de la Francophonie, met, d'ailleurs, un point d'honneur à soutenir ce grand rendez-vous culturel car elle a très vite compris que cette richesse va dans le sens des valeurs que prône son institution et, pour reprendre un bon mot de Jamel, « Ce soutien prouve une fois encore que le rire n'a pas de frontières et, qu'année après année, le festival grandit. »

L'on nous promet ainsi, pour la 8e édition de Marrakech 2018, du 20 au 24 juin, un cru encore plus tordant et dé-sopilant dans la meilleure humeur avec le même résultat que l'on soit au festival ou devant son poste téléviseur.

L'événement est suivi chaque année par environ soixante-dix millions de téléspectateurs de par le monde et grâce aux nombreuses diffusions dans plusieurs pays.

L'édition 2018 attendue s'annonce donc exceptionnelle pour ce qu'il est convenu d'appeler désormais la messe de l'humour, sur son retour et qui rassemblera plus de cent cinquante artistes issus des quatre coins du monde pendant cinq jours, transformant Marrakech en capitale mondiale de l'humour francophone.

«Marrakech du rire», ce sont des humoristes confirmés, mais également de nouveaux talents qui se produisent. Avec un nombre de spectateurs de plus en plus en hausse pour des spectacles à guichets fermés, on peut donc aisément imaginer les cohortes pendant la mise en vente des tickets.

Fort de ses quatre-vingt-dix mille spectateurs, le « Marrakech du rire » n'a plus rien à envier à la concurrence comme les festivals de Montréal ou de Montreux. Que dire de son audience sur les réseaux sociaux, huit millions de fans dont plus de quatre cent mille sur Facebook!

C'est une grosse machine que ce festival car pour une dizaine de jours, il mobilise près de quatre cents personnes et autant de bénévoles et techniciens.

Durant cinq jours, ce sont d'intenses spectacles. Eko et ses amis pour animer le Grand gala d'ouverture, une soirée arabophone avec chanteurs, danseurs et comédiens sur la scène du Palais Badii, mais également l'Afrique avec sa soirée dédiée, Gala Afrika, un beau spectacle en perspective conduit par Mamane qui met en scène des artistes camerounais, congolais, sénégalais, gabonais et ivoiriens.

Très attendu aussi, le gala de clôture «Jamel et ses amis», les 22 et 23 juin, au mythique Palais Badii, lieu de prédilection pour les grands humoristes de la trempe des Florence Foresti, Gad El Maleh, Patrick Timsit, Kad Merad, Anne Roumanof ou encore Elie Semoun, retransmis sur les chaînes de télévision «M6», «TV5 Monde» et «2M TV». Le festival se tient dans différents lieux de Marrakech, dont le Théâtre royal, le Colisée, l'Institut français, la place Jemaa El Fna et le mythique Palais Badii.

Jamel Debbouze, très optimiste pour sa 8e édition, a déclaré : « Les gens talentueux qui font rire, ça ne se trouve pas facilement. Cette année, on est sûr de nous, sûr d'avoir trouvé des gens qui vous feront rire ». Son créateur considère, en outre, qu'il vit depuis huit ans un rêve éveillé.

Ferréol Gassackys

ZIMBABWE

Vingt-trois candidatures retenues pour la présidentielle

Le président en exercice, Emmerson Mnangagwa, et son rival de l'opposition, Nelson Chamisa, figurent parmi les candidats au scrutin du 30 juillet, dont les dossiers ont déjà été formellement enregistrés.

Les prétendants aux élections présidentielle, législatives et municipales, les premières depuis la démission de l'ex-président, Robert Mugabe, en novembre dernier, ont été appelés le 14 juin à déposer leurs dossiers auprès des tribunaux. La candidature de l'actuel chef de l'Etat zimbabwéen a été déposée par le ministre de la Justice, Ziyambi Ziyambi, devant la Haute cour d'Harare. « J'ai soumis le dossier de son excellence l'honorable Emmerson Mnangagwa », 75 ans, a déclaré son représentant. Le patron du Mouvement pour le changement démocratique (MDC), Nelson Chamisa, 40 ans, qui est le principal adversaire du président zimbabwéen, a également fait acte de candidature.

Parmi les autres candidats figurent Joice Mujuru, une ancienne vice-présidente de Robert Mugabe limogée en 2014; Thokozani Khupe du MDC, parti en proie à de fortes divisions; Violet Mariyacha, du Mouvement pour la démocratie unie ou encore Noah Manyika, de la formation Build Zimbabwe.



Emmerson Mnangagwa (DR)



Nelson Chamisa (DR)

Si une vingtaine de candidatures a été approuvée cette année par la Commission électorale, il faut signaler que le scrutin de 2013 n'avait mis en présence que cinq candidats. Seuls quatre candidats à la présidentielle s'étaient présentés en 2008. En attendant le jour du scrutin présidentiel, les candidats de l'opposition restent méfiants et redoutent déjà s'il sera libre et transparent d'autant que les élections de l'ère Mugabe avaient été régulièrement entachées de fraudes et de violences. Violet Mariyacha, 61 ans, par exemple, a fait part de ses inquiétudes sur la transparence des scrutins en déposant sa candidature. « Nous voulons avoir des informations sur les listes électorales, sur la sécurité des bulletins de vote », a-t-elle déclaré. « La couverture des médias n'est pas juste. Elle est toujours négative quand il s'agit de l'opposition », a dénoncé la candidate, malgré le fait que le président Mnangagwa a pro-

mis des scrutins « libres, honnêtes et transparents ». Pour être dûment enregistrés pour la course à la présidentielle, les candidats devaient déboursier mille dollars et être « parrainés » par au moins cent électeurs enregistrés sur les listes électorales et issus des dix provinces du pays.

Une fois les élections générales du 30 juillet organisées, elles seront les premières depuis la démission forcée en novembre de Robert Mugabe qui a dirigé le Zimbabwe pendant trente-sept ans. Il avait cédé le pouvoir sous la pression de l'armée et de son parti, la Zanu-PF, qui a choisi Emmerson Mnangagwa pour lui succéder.

Selon des observateurs de la situation au Zimbabwe, et sauf énorme surprise, l'actuel président du pays devrait remporter la présidentielle face à une opposition divisée et orpheline après la mort en février du chef historique du MDC, Morgan Tsvangirai.

Nestor N'Gampoula

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

35,2 milliards injectés en 2017

Les financements des banques multilatérales de développement pour le climat ont atteint un record de 35,2 milliards de dollars en 2017, soit une hausse de 28% comparée aux 27,4 milliards de l'année précédente.

Les six plus grandes banques multilatérales de développement (BMD) ont financé des projets qui aident les pays en développement à réduire leurs émissions et à faire face aux risques climatiques. Les trois premières régions bénéficiaires de ces financements sont l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne et l'Asie de l'Est-Pacifique, indique le rapport conjoint publié par les BMD, qui fournit également les montants alloués à chaque pays. Selon le document, 79 % de ces financements, soit 27,9 milliards de dollars, ont été consacrés à des projets d'atténuation. Les 7,4 milliards de dollars restants ont été investis dans des projets d'adaptation qui aident les pays émergents ou en développement à faire face aux conséquences du changement climatique. « Les financements du Groupe de la Banque mondiale pour le climat ont atteint un niveau record en 2017. Ce résultat est le fruit de plusieurs années d'efforts délibérés pour intégrer systématiquement l'enjeu climatique dans nos opérations, et cette tendance à la hausse va se poursuivre », souligne John Roome, directeur principal chargé des questions climatiques à la Banque mondiale.

Ces chiffres sont détaillés dans le rapport qui combine les données de six BMD : la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque européenne d'investissement, la Banque interaméricaine de développement et le Groupe de la Banque mondiale (Banque mondiale, IFC et MIGA). Les chiffres sur les financements climatiques de la Banque islamique de développement, qui participe depuis octobre 2017 à cet exercice de suivi, seront intégrés dans les prochaines éditions du rapport.

Les ressources allouées par les BMD à la lutte contre le changement climatique se sont par ailleurs accompagnées d'importants financements de la part de plusieurs fonds climatiques : Fonds d'investissement climatique, Fonds pour l'environnement mondial, Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, fonds de l'Union européenne dédiés à l'action pour le climat ou encore Fonds vert pour le climat. « Les banques multilatérales de développement jouent, en outre, un rôle déterminant

pour mobiliser auprès du secteur privé des financements indispensables à la réalisation des objectifs de l'accord de Paris. Rien que l'année dernière, le Groupe de la Banque mondiale a permis de lever 8,6 milliards de dollars de financements privés en faveur de la lutte contre le changement climatique, ce qui correspond à une augmentation de 27 % par rapport à 2016. », affirme John Roome.

Ainsi, les projets d'adaptation et d'atténuation qui ont bénéficié en 2017 des 35,2 milliards de dollars apportés par les BMD ont aussi reçu, la même année, 51,7 milliards de dollars provenant d'autres sources de financement. Selon le rapport, qui présente des données ventilées par type d'instrument financier, 81 % de la totalité des financements des BMD pour le climat concernent des prêts d'investissement. Pour le reste, il s'agit de prêts à l'appui de réformes, de dons, de garanties, de participations et de lignes de crédit.

C'est en 2011 que les banques multilatérales ont uni leurs forces pour produire un rapport conjoint sur leurs investissements climatiques dans les pays en développement et émergents. En 2015, elles se sont associées à l'International Development Finance Club pour appliquer des principes communs au suivi de ces financements.

Josiane Mambou Loukoula

**PLAN ÉPARGNE
LOGEMENT**

www.bch.cg

Formule
"clé en main"
Taux à 3,5%
seulement*

*offre soumise à conditions



Souscrivez au Plan Epargne Logement

Un taux de rémunération exceptionnel adapté à vos besoins

Un vrai partenaire

Tableau récapitulatif

catégorie \ Régime	Régime 4 ans		Régime 5 ans		Régime 6 ans	
	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit
A	50.000	5.271.000	40.000	6.754.000	33.000	8.221.000
B	60.000	6.330.000	48.000	8.105.000	40.000	9.965.000
C	80.000	8.441.000	64.000	10.807.000	54.000	13.452.000
D	100.000	10.551.000	80.000	13.509.000	67.000	16.691.000
E	120.000	12.661.000	96.000	16.211.000	80.000	19.929.000
F	140.000	14.771.000	112.000	18.912.000	94.000	23.417.000
G	160.000	16.881.000	128.000	21.614.000	107.000	26.665.000
H	180.000	18.991.000	144.000	24.316.000	120.000	29.894.000

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo



BCH



BCH



+242 22 281 25 88



bch@bch.cg

PROGRAMME DES OBSEQUES DE JEAN JACQUES ONTSA-ONTSA

BIOGRAPHIE

Monsieur ONTSA-ONTSA Jean Jacques alias Lissiotso Likissio Nzami est né les 25 juillet 1932 à Atsui-Akolo Lekana, octogénaire père de plusieurs enfants.

Fils de feu Onka et de feu N'koli

POSTE OCCUPE

1963 sous-préfet d'Abala

1963-1964 directeur de cabinet du Ministre de l'intérieur

1964-1966 inspecteur de finances

1966-1972 inspecteur général de finances

1972-1975 formateur vacataire en finances publiques, contrat et marché de l'Etat, règle de la comptabilité publique et déontologie de l'administration publique respectivement à l'école nationale d'administration ENA

1975-1977 il a été respectivement ministre de transport, aviation civile et travaux public ; construction urbanisme, habitat, chargé de l'environnement ; finances et budget.

DIRECTEUR GENERAL DE TROIS (03) ENTREPRISES NATIONALES

1977 - 1982 cimenterie domaniale de loutété (CIDOLOU)

1982-1985 société congolaise de bois de Ouesso (SCBO)

1985-1990 lignes nationales aériennes congolaises (LINA-CONGO)

1986-2002 vacataire à l'école nationale d'administration et de la magistrature

Monsieur ONTSA-ONTSA Jean Jacques alias Lissiotso Likissio Nzami, octogénaire et père d'une nombreuse famille est Administrateur en Chef des Services Administratifs et Financiers (SAF) en retraite depuis le 1er juillet 1990.

Grand officier de l'Ordre du Mérite Congolais, il est également :
Diplômé du Centre de préparation aux carrières Administratives (CPCA) de Brazzaville,
Diplômé de la Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (F.E.S.A.C) de Brazzaville,

Capacitaire en Droit,

Lauréat de l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer (I.H.E.O.M),

actuellement Institut International d'Administration Publique (I.I.A.P) de paris (France),

Diplômé du Cours d'Analyse et de Politique Financières de l'Institut du Fonds Monétaire International (F.M.I) à Washington DC, aux Etats-Unis d'Amérique (USA)

Sa solide formation et sa force de caractère lui ont permis d'occuper de très hautes fonctions administratives et politiques durant une carrière professionnelle d'environ 42 ans

Enfin amoureux du sport en général il prise l'athlétisme et les courses de vitesses. Il a été trois fois champions d'Afrique Equatoriale Française (A.E.F) aux épreuves de 100, 200 et 400 mètres plats, lors des compétitions inter-universitaires organisées à Bangui (République Centrafricaine) en avril 1952.

Toujours de bonne humeur et pleins d'humours, il aime la musique moderne, le théâtre et le cinéma. Mais il préférerait de loin la musique classique grégorienne

BIBLIOGRAPHIE

Monsieur ONTSA-ONTSA Jean Jacques alias Lissiotso Likissio Nzami de son vivant, est auteur de deux livres :

* VADE-MECUM DE L'INSPECTEUR DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES FINANCES PUBLIQUES

* LA RARE BONNE HUMEUR



Journée du lundi 18 juin 2018

08 h00 : levée de corps de l'illustre disparu à la morgue municipale de Brazzaville.

08h 20 : départ de la dépouille pour le domicile familial, sis au n° 1393, de la rue Voula, plateau des 15 ans (derrière la pharmacie Jagger).

-Arrivée et installation dans la chapelle ardente

-Recueillement des parents, amis et connaissances.

9h 45 : départ de la dépouille pour le Palais des congrès.

10h 00 : arrivée au Palais des congrès.

-Accueil et installation dans la chapelle ardente

-10h00-10h45 : dépôt de gerbes de fleurs et recueillement par les corps constitués.

-10h 55 : arrivée sous escorte de son Excellence Monsieur le président de la République au Palais des congrès.

-Accueil et installation

-Modération

-Lecture de l'oraison funèbre

-Recueillement par son Excellence Monsieur le président de la République

-Sonnerie aux morts

-Hymne national

-Salutation de la famille éprouvée

11h45 : départs:

-de son Excellence Monsieur le président de la République ;

-de la dépouille pour l'église Jésus ressuscité (Plateau des 15 ans)

12h 15 : Messe de requiem

Lieu : Eglise Jésus ressuscité (plateau des 15 ans)

-fin de la messe

-départ pour le cimetière privé Bouka

-inhumation

-retour au domicile

-fin du programme général des obsèques.



ITALIAN TRADE AGENCY

ICE - Agência para a internacionalização das empresas italianas
Escritório para a Promoção de Intercâmbios da Embaixada da Itália

Ministero dello Sviluppo Economico

EXPOSITION COLLECTIVE ITALIENNE


FILDA 2018
FEIRA INTERNACIONAL DE LUANDA

DU 10 AU 14 JUILLET

ITIB MACHINERY INTERNATIONAL SPA
www.itib-machinery.com
Lignes d'extrusion pour la production
de tubes thermoplastiques.

MR BRUSH SNC
www.mrbrush.it
Balais et brosses.

ROTA GUIDO S.R.L.
www.rotaguido.it
Machines et outils pour l'élevage et les
énergies alternatives.

CORAZZA SPA
www.ima.it
Machines automatiques pour le traitement et
l'emballage des produits pharmaceutiques, des
cosmétiques, de la nourriture, du thé et du café.

VERINLEGNO SPA
www.verinlegno.it
Peintures pour
le bois et l'industrie.

FTC SRL
www.ftc.eu
Solutions pour des lignes complètes,
clés en main, agroalimentaires et industrielles.

ITARE SRL
www.itare.it
Services de développement commercial, conseil financier
et assistance technique pour l'exécution de projets
d'infrastructure, d'agro-industrie et d'environnement.

EGC S.R.L.
www.egcsrl.kitchen
Cuisines industrielles.

LED SPA
www.led.it
Conception et production de dispositifs électroniques
médicaux pour l'électrochirurgie, la physiothérapie,
l'esthétique, les soins à domicile, la médecine vétérinaire.

S.I.P.A. SPA
www.sipa.it
Technologies pour la production, le remplissage
et l'emballage secondaire des récipients en PET.

MEDITERRANEAN STONE
www.medstone.it
Commercialisation de marbres,
granits et pierres naturelles.

TIFONE AMBIENTE S.R.L.
www.tifone.com
Machines pour la désinfestation environnementale
et les pulvérisateurs agricoles.

VILLALTA SRL
www.villaltasrl.it
Echafaudages et accessoires, tuyaux et joints, barrières et
barrières pour clôtures, structures et accessoires pour coffrages en
bois et en acier, machines et équipements, groupes électrogènes

 Email: luanda@ice.it - Endereço: ZEE - Zona Económica Especial, Viana, Luanda, Angola
 Pour plus d'informations: +244 222 335 421 / 924563336
 www.investitaly.com

PAVILHÃO 2

CIRGL

Le Congo abritera la réunion du comité exécutif en juillet

L'annonce a été faite par le nouveau secrétaire général de l'organisation, Onyango Kakoba, reçu simultanément, le 14 juin à Brazzaville, par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvoubwa, et le premier vice-président du Sénat, Michel Mahinga.



Onyango Kakoba devant la presse (Adiac)

Prévue du 30 au 31 juillet à Brazzaville, la rencontre connaîtra la participation des présidents des parlements membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), laquelle sera suivie en décembre par l'Assemblée plénière.

Onyango Kakoba et ses interlocuteurs ont également échangé sur les programmes et activités que la CIRGL aura à mener au cours de cette année ainsi que les défis auxquels l'organisation fait face.

Il a, en outre, émis le souhait de voir les différents parlements être représentés au moins au tiers par délégation, selon les documents fondamentaux. Les trois parties ont aussi insisté sur la nécessité d'une constance dans la désignation des cinq membres faisant partie des commissions pour le bon suivi du fonctionnement de l'organisation.

Enfin, le nouveau secrétaire général de la CIRGL a informé ses interlocuteurs sur les missions d'informations parlementaires que l'organisation va avoir au Burundi et au Soudan du sud sur les questions de paix et de sécurité.

Jean Jacques Koubemba

PAIX ET SÉCURITÉ

Paris lance une nouvelle approche pour la prévention des conflits dans les pays en développement

La nouvelle méthode française prévoit un doublement des fonds dédiés à la paix et à la sécurité et une approche visant des interventions en amont des crises.

Au Quai d'Orsay, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoine, a déclaré : « Gagner une guerre est une chose [...] éviter la guerre c'en est une autre. Les facteurs de vulnérabilité sont plus importants que jamais ». 20% de la population mondiale vit dans des situations de vulnérabilité. La fragilisation de la population et des Etats s'est accélérée.

Intitulé « Chemins pour la paix », le rapport de la Banque mondiale (BM) et des Nations unies indique qu'en

2016, le nombre de pays touchés par les conflits violents a été le plus élevé depuis trente ans. La faim est repartie à la hausse. Le rapport craint que d'ici à 2030, cette tendance à la hausse des conflits aboutisse à une situation de conflits généralisée dans les pays à faibles revenus.

Pour Paris, la durée des situations de crise nécessite désormais des interventions provenant des acteurs du développement, et pas seulement pour un accompagnement de sortie de crise.

« Nous ne pouvons plus attendre qu'un conflit s'achève pour intervenir sur le terrain. Nous devons être présents dès le déclenchement du conflit, lorsque notre présence peut aider la population à construire une résilience », a indiqué la directrice générale de la BM, Kristalina Georgieva.

L'administrateur du Programme des Nations unies pour le développement, Achim Steiner, a regretté que l'action dans les situations de crise, au cours des cinquante dernières années, ait largement manqué sa cible. Pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie française, il est prévu, entre autres, une augmentation du budget du fonds Paix et stabilité de l'Agence française de développement (AFD) de cent millions d'euros par an, sous forme de don provenant de la taxe sur les transactions financières.

Pour le directeur général de l'AFD, agir sur les crises s'accompagne d'une prise en compte de leurs causes profondes, « sur le temps, en amont et en aval, et sur le temps court de l'apaisement ».

Noël Ndong

CENTRAFRIQUE

Les Occidentaux contre une livraison d'armes chinoises

La France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis se sont opposés, le 14 juin aux Nations unies, à une demande de Bangui d'importation d'armes de la Chine, soumise depuis 2013 à un embargo sur les armes.

La ministre centrafricaine de la Défense, Marie-Noëlle Koyara, avait déposé le 5 juin, auprès du comité des sanctions de l'ONU, une demande d'exemption à l'embargo pour autoriser l'importation de matériel chinois : véhicules blindés, mitrailleuses, grenades lacrymogènes et autres équipements et munitions pour sa police et son armée.

La France et les Etats-Unis ont notamment fait remarquer qu'il n'y avait pas de menace d'attaque aérienne contre la Centrafrique pouvant justifier l'acquisition d'armes anti-aériennes. Le Royaume-Uni s'est, pour sa part, inquiété du transit par le Cameroun des cargaisons d'armes concernées, sans escorte jusqu'à la frontière centrafricaine.

En 2017, une exemption avait été accordée à la Centrafrique par le comité des sanctions pour l'importation d'armes en provenance de Russie. L'équipement dont la Chine voulait faire don à Bangui incluait notamment douze véhicules blindés légers, quatre véhicules d'assaut, cinquante pistolets, six fusils de précision, une quarantaine de mitrailleuses de divers calibres, trois cents roquettes, cinq cents grenades anti-chars, quinze grenades lacrymogènes et sept cent cinquante mille munitions de divers types.

La demande d'exemption de Bangui était soutenue par la mission d'entraînement en Centrafrique de l'Union européenne et par la Minusca, la mission de l'ONU en Centrafrique, qui subit régulièrement des attaques de groupes armés. La Minusca a perdu cinq soldats dans ce pays depuis le début de l'année.

AFP

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



PARIS DONNE DES AILES

À PARTIR DE
585 700 FCFA TTC
A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

À partir de Brazzaville. Tarif aller-retour, taxes (sans compris) et hors frais de service. Achetez dès maintenant et voyagez jusqu'au 25 juin 2018 ou entre le 4 août et le 17 décembre 2018. Achetez minimum 7 jours avant le départ pour un séjour de 7 jours à 12 jours maximum. Offre soumise à conditions et non valable sans paiement. Réservation validée au +31 1 96 19 11 12. Site internet : www.airfrance.cg ou par téléphone auprès de votre agence de voyages.

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Guy-Roland Ntsimba échange avec les banques

Le directeur général du Développement de l'économie numérique a appelé, le 15 juin à Brazzaville, les établissements bancaires au Congo à promouvoir plus l'utilisation de la carte monétique dans l'optique d'une meilleure inclusion dans ce domaine.

« Nous avons constaté que la carte monétique ne sert souvent qu'à retirer de l'argent dans des distributeurs, notamment lors des virements de salaire, alors qu'elle devrait constituer un outil privilégié de transactions financières et commerciales, de payer directement chez les commerçants et d'effectuer des achats à distance », a déclaré Guy-Roland Ntsimba.

C'est pour trouver ensemble des solutions liées à un meilleur développement des services que la nouvelle direction générale qu'il pilote depuis avril dernier a souhaité ce premier contact avec les institutions bancaires. « Comment pouvons-nous envisager l'amplification des terminaux de paiement électronique, par exemple », s'est-il interrogé.

Saluant l'initiative, les représentants de banques ont tour à tour présenté les innovations distinctes et convergentes ainsi

que les obstacles qui bloquent parfois l'implémentation de services à valeur ajoutée. Les banques sont capables d'accompagner l'Etat dans le e-citoyen, ont-ils déclaré, avant d'alerter sur certaines adversités comme l'instabilité de la connexion internet.

« Nous devons voir comment gérer les questions juridiques telles que briser les barrières d'exclusivité que les premières banques ont eues avec les opérateurs de téléphonie mobile », a suggéré le représentant de UBA Bank.

Sur la question des terminaux de paiement électronique, ces fameux lecteurs de carte bancaire qui permettent d'enregistrer une transaction bancaire via une carte de crédit, les banques sont revenues sur la question de l'internet et de la fibre optique. Elles ont évoqué, citant le cas du Radisson Blu hôtel et des Brasseries du Congo, des problèmes



Guy-Roland Ntsimba échangeant avec les représentants d'institutions bancaires

d'interférence des réseaux avec la République démocratique du Congo. « C'est à vous de nous aider à développer notre business », a lancé un technicien de la Banque Postale du Congo. « Le développement des TIC impose à tout le monde d'aller vers le développement des plates-formes de paiement. Sur le fond c'est une question juste. Au-delà de cette utilisation des terminaux, nous pensons qu'il faut poursuivre la

digitalisation des services », a éclairé El Hadj Falilou Ndaw, directeur général de la Compagnie financière africaine.

Pour développer de meilleures transactions électroniques, une concertation plus grande doit s'opérer en invitant à la réflexion d'autres acteurs, à l'instar des opérateurs de téléphonie. Guy-Roland Ntsimba a déclaré associer d'autres entités de l'Etat, comme les directions générales du commerce et des

institutions financières nationales.

« Nous anticipons là notre cyber stratégie dans son volet e-business », a-t-il rappelé, informant que plusieurs textes juridiques qui pouvaient contraindre le développement des services sont quasiment disponibles. La discussion avec les banques se poursuivra dans les prochains jours.

Quentin Loubou

SANTÉ PUBLIQUE

Alerte contre les risques sanitaires de l'amalgame dentaire avec du mercure

Le métal qu'utilisent les dentistes pour compenser les trous dentaires est hautement toxique pour le cerveau, les reins et le système immunitaire, d'après le Dr Eugène Loubaki, qui estime que les enfants, les femmes enceintes et allaitantes sont les plus exposés.

L'association Action sur l'environnement et le développement (AED) milite pour l'interdiction de l'usage du mercure dentaire, encore appelé « plombage gris », et pour le respect de la Convention internationale de Minamata sur le mercure. Pour tenter de sensibiliser le public congolais aux risques sanitaires de « l'amalgame dentaire », l'association AED a initié, le 15 juin à Brazzaville, un atelier à l'endroit des parties prenantes dont les parlementaires.

Le président de l'AED, le Dr Eugène Loubaki, déplore un véritable problème de santé publique. « L'amalgame dentaire dont il est question, faussement appelé "plombage gris", mélange de mercure avec d'autres métaux tels que l'argent, l'étain et le cuivre, est largement utilisé dans notre pays, aux fins de réparation des dents abîmées. Ce matériau durable s'insère facilement dans la dent creusée et ne coûte pas cher », a-t-il souligné.

L'objectif de l'atelier de sensibilisation, a poursuivi le chimiste, est de vulgariser la convention de Minamata sur le mercure et de parvenir à impliquer les parlementaires en vue de l'adoption d'une loi contre l'usage du plombage gris ; de faire un état des lieux de la dentisterie au Congo ; d'informer justement toutes les parties prenantes sur les



Les exposés sur le plombage lors de l'atelier (Adiac)

effets néfastes de la dentisterie avec mercure chez les enfants de moins de 15 ans et les femmes enceintes et allaitantes. « Regardons le nombre d'enfants qui souffrent d'autisme, le nombre de femmes victimes de fausse-couche. Le risque repose non seulement sur les patients, mais aussi sur les dentistes qui manipulent cette substance », a interpellé l'intervenant, ajoutant que des solutions adéquates existent, en l'occurrence l'usage des particules de silice et de résine.

L'OMS confirme les risques sanitaires

L'Organisation mondiale de la

santé (OMS) désigne le mercure comme l'une des dix substances les plus préoccupantes dans le domaine de la santé. Le métal est, en plus, un perturbateur endocrinien. Il est aussi classé cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction par l'OMS.

Du fait de la variabilité des sensibilités individuelles, selon la même source, il est impossible de définir un niveau de toxicité sans danger pour la population. Toutes les études concourent donc à conclure à la nécessité de l'abandon du mercure dentaire qui entre pour 50% dans la composition des plombages.

Fiacre Kombo

JOURNÉE MONDIALE DE DON DE SANG

Les "Jeunes leaders du Congo" accomplissent leur devoir à la clinique Securex

Le geste humanitaire a été accompli le 14 juin à Brazzaville, dans le cadre des festivités de l'événement célébré cette année sur le thème « Soyez là pour les autres, donnez votre sang, partagez votre vie ».



Un groupe de jeunes leaders faisant don de leur sang Photo Adiac

La collecte de sang a été initiée par la clinique médicale Securex, en collaboration avec le Centre national de transfusion sanguine (CNTS). Plusieurs membres de l'association les Jeunes leaders du Congo (JLC) ont participé massivement à cette opération humanitaire en donnant gratuitement de leur sang. Une forte solidarité initiée par ce groupement d'associations de la société civile, pour fournir à cet établissement sanitaire une importante qualité de sang, afin de lui permettre de faire face à certains cas d'urgences médicales liées au manque de sang. « Ce don de sang nous permettra de résorber le problème de manque de sang dans notre structure. Notre objectif est d'enregistrer zéro mort d'ici là, à cause du manque de sang. C'est cela que je demande aux associations qui font de don de sang de se mobiliser pour sauver des vies », a souligné le promoteur de la clinique Securex, le Dr Jean Daniel Ovaga.

Pour les membres de JLC, le geste philanthropique qu'ils ont accompli en faveur de cette clinique s'inscrit dans leur volonté de contribuer à la bonne santé des citoyens. « C'est un élan de solidarité, parce que le sang que nous donnons aujourd'hui contribue à sauver la vie des personnes. En tant que plate-forme des jeunes, JLC ne voulait pas rester en marge de cette journée car on ne peut pas parler de développement lorsque les gens sont malades », a indiqué Ylitch Yoka, coordonnateur général de JLC, un regroupement des jeunes congolais qui excellent dans tous les secteurs d'activités. Cette plate-forme juvénile est représentée aussi bien au Congo qu'en Europe. Elle milite pour un Congo digne dont le développement est fondé sur l'excellence. Soulignons que les jeunes de Génération Z ont aussi accompli le même acte à la clinique Securex.

Firmin Oyé

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

Le gouvernement réaffirme son engagement en faveur des adolescents

Dans son message rendu public à l'occasion de la fête célébrée le 16 juin de chaque année, le Congo, qui a lancé sa Politique nationale d'action sociale (PNAS), a réitéré sa volonté d'accorder la priorité aux droits de l'enfant dans les politiques et les programmes visant à mettre en œuvre les Objectifs de développement durable (ODD).

Placée sur le thème « Aucun enfant laissé pour compte dans le développement de l'Afrique », la 28e Journée de l'enfant africain a donné lieu, au Congo, à la présentation de la PNAS. Résumant le document, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo, a rappelé que cette politique visait à fournir à l'ensemble de la population un socle de protection sociale non

contributive. Cette protection comprend des transferts sociaux et des services d'action sociale en vue de « réduire la pauvreté, la vulnérabilité et les inégalités ; de promouvoir le développement du capital humain, d'aider les ménages et individus vulnérables ; de mieux gérer les risques et de garantir à toute la population, y compris les enfants, la dignité humaine ».

Couvrant la période 2018-

2022, la nouvelle PNAS souligne l'importance accordée à la protection sociale non contributive dans la réalisation des ODD. Il s'agit notamment de ceux relatifs à l'élimination de la pauvreté et de la faim ; à l'accès aux services sanitaires et d'enseignement ; à l'égalité des genres, la réduction des inégalités ainsi qu'à la paix et à la justice.

En effet, le Congo qui s'est doté d'un arsenal juridique impressionnant en matière de protection et de défense des droits des enfants a encore de nombreux défis à relever. Il s'agit, entre autres, de la malnutri-

tion chronique qui touche 17% d'enfants de moins de 5 ans en milieu urbain et 28% en milieu rural ; du faible taux de couverture vaccinale (32% d'enfants de 12 à 23 mois complètement vaccinés). Il y a également la persistance d'enfants non-scolarisés (7,8% des enfants de 6 à 11 ans des ménages les plus pauvres en milieu rural contre 3,4% au niveau national, ainsi que du travail des enfants (44,8% d'incidence du travail des enfants dans le quintile le plus pauvre et de 7,7% dans le quintile le plus riche), selon une étude réalisée en 2015.

Redoubler d'efforts pour accompagner le Congo

Selon la ministre Antoinette Dinga-Dzondo, l'objectif visé par le gouvernement concernant les progrès réalisés est d'atteindre les 100% s'agissant des ratios en matière d'éducation, de santé et d'identité civile. Quant au non-respect des droits des enfants, la ministre s'est engagée à poursuivre le plaidoyer afin que les textes d'application des cadres juridiques de protection de l'enfant et des peuples autochtones soient publiés.

Co-organisatrice de la cérémonie, la représentante de l'Unicef

au Congo, Micaela Marques de Sousa, s'est félicitée du leadership du gouvernement congolais dans l'élaboration de la PNAS. Elle a, par ailleurs, réitéré l'engagement de l'Unicef d'accompagner, en collaboration avec d'autres agences du système des Nations unies et des partenaires au développement, les efforts du pays dans la réalisation des droits des enfants. Cela dans les domaines de la santé, l'éducation et la protection, en conformité avec la Convention relative aux droits de l'enfant, aux ODD et au Plan stratégique de l'Unicef 2018-2021.

« Je profite de cette célébration de la journée de l'enfant africain pour lancer un appel solennel à tous les partenaires (autres agences du système des Nations unies, partenaires au développement) pour qu'ensemble nous redoublions nos efforts et que nous puissions assurer que, chaque jour, à tout moment, aucun enfant n'est laissé de côté dans notre quête commune d'un développement harmonieux et inclusif des enfants du Congo », a conclu Micaela Marques de Sousa.

Parfait Wilfried Douniama



Une vue de la salle Adiac

DROITS DE L'HOMME

Un projet pour prévenir et assister la vulnérabilité des enfants

Le projet « Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables (Adapaev) », cofinancé par l'Union européenne (UE) et la fondation Apprentis d'Auteuil à hauteur de 348 462 euros, a été lancé, le 15 juin à Brazzaville.

Mis en œuvre par le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire, le projet Adapaev vise à prévenir et assister la vulnérabilité des enfants par la sensibilisation, l'autonomisation familiale et le renforcement des capacités de la société civile. En effet, il cible plus de quarante-cinq familles vulnérables et leurs enfants ; les vingt-et-une structures membres du Reiper ; l'ensemble des enfants de ces structures ; cinq journalistes des médias congolais ainsi que la population congolaise en général. Spécifiquement, le projet entend développer l'autonomisation des familles afin de prévenir et traiter les situations des enfants vulnérables ; améliorer la connaissance des droits de l'enfant en République du Congo. Objectifs : permettre aux familles vulnérables de faire face à la pauvreté et subvenir aux besoins de leurs enfants ; participer à l'émancipation économique des familles les plus vulnérables et plus particulièrement des femmes qui élèvent seules leurs enfants. Les autorités locales et la popula-

tion devraient également connaître et défendre les droits des enfants. Le chef de coopération à la délégation de l'UE, Tom Ashwanden, a rappelé que le lancement de ce projet coïncide avec la célébration de la Journée de l'enfant africain qui met cette année un accent sur le droit à la participation des adolescents afin qu'ils soient vus et entendus. Analysant la situation de crise socioéconomique qui frappe

actuellement le Congo, il a indiqué que la chute du prix du baril a accentué et mis en lumière les lacunes dans la gestion des finances publiques. « Cela a diminué considérablement les recettes de l'Etat et a amoindri ses capacités d'assurer la lourde responsabilité qui est la sienne : veiller sur les plus vulnérables. Déjà vulnérables en temps normal, les enfants en rupture vivent aujourd'hui cette crise encore plus fragilisée », a constaté Tom Ashwanden, précisant que l'UE a choisi d'appuyer ce programme parce qu'elle prône l'universali-

té des droits de l'homme et des femmes.

Pérenniser les actions du projet

Présidant la cérémonie, le directeur de cabinet de la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Christian Aboké-Ndza, a rappelé que la famille était la première cellule de protection de l'enfant. Elle est responsable de son développement et de son bien-être. Chaque parent a l'obligation et doit être, a-t-il souligné, capable d'assurer l'éducation, la scolarisation, la nu-

trition et la santé de ses enfants. C'est ainsi qu'il a salué ce projet qui apporte un soutien aux familles par la formation professionnelle et les activités génératrices de revenus, afin qu'elles puissent prendre soins de leurs enfants et de mieux répondre à leurs besoins. « Nous restons donc persuadés que ce projet intègre bien les objectifs de la politique nationale d'action sociale. Il contribuera au maintien de la cohésion familiale, à la valorisation du rôle éducatif de la famille et au respect de la responsabilité parentale afin d'assurer l'épanouissement de tous les membres de la famille, en particulier les enfants », espère Christian Aboké-Ndza.

Il a, par ailleurs, rassuré les initiateurs du soutien de la ministre en charge des Affaires sociales, Antoinette Dinga-Dzondo, pour la réussite de ce projet dont son département ministériel est membre du comité de pilotage. Il a, enfin, insisté sur la question de la pérennisation de cette action. « Cela passe nécessairement par la mobilisation des financements additionnels. C'est pourquoi, j'invite, d'ores et déjà, tous les acteurs du Reiper à y travailler activement, sachant que le financement de l'UE n'est pas éternel », a-t-il conclu.

P.W.D.



Les participants

VIE DES PARTIS

La Copar se désolidarise du chef de l'opposition

Dans une déclaration rendue publique le 16 juin, à Brazzaville, la plateforme politique que dirige le ministre Antoine Thomas Nicéphore Saint-Eudes ne reconnaît pas Pascal Tsaty Mabiala et entend poursuivre son combat politique de façon identitaire.

La désolidarisation de la Convention des partis de l'opposition républicaine (Copar) est motivée par le fait que le chef de l'opposition, Pascal Tsaty Mabiala, estime que les formations politiques membres de cette plateforme émarginent à la majorité présidentielle. Ce qui serait, selon le chef de l'opposition, contraire à l'esprit et la lettre de la loi 28-2017 du 7 juillet 2017 portant statut du chef de l'opposition, en son article 5. L'interprétation de cette loi par une frange de partis de l'opposition est rejetée par la Copar. « *L'interprétation de l'article 5 de ladite loi a sorti toutes sortes de passions émotionnelles qui ont laissé trahir le contenu inamical et hostile de quelques camarades de cette obédience à l'encontre d'autres, laissant de côté les vraies préoccupations qui devraient constituer la toile de fond d'une opposition à la recherche de ses marques* », a noté la Copar dans sa déclaration. Les partis de cette plateforme dénoncent une mauvaise lecture de la loi par leurs camarades de l'opposition. Par ailleurs, ils estiment avoir

recadré le débat en précisant que la loi 28-2017 du 7 juillet 2017 portant statut du chef de l'opposition ne lui donne pas de gage de délivrer aux partis de cette obédience un certificat d'appartenance. De même, la Copar est convaincue que la loi 28-2017 du 7 juillet 2017, dans sa lettre et dans son esprit, a pensé renforcer les mécanismes démocratiques d'un dialogue constant et permanent, en instituant les relais de remontée des préoccupations des oppositions au niveau des institutions. En plus, a-t-elle poursuivi, le chef de l'opposition est par conséquent le vecteur institutionnel de mise en équilibre des préoccupations des oppositions avec les institutions, dans l'optique de la facilitation du consensus politique. En effet, ce groupement a constaté que l'attitude qu'affiche une frange des partis de l'opposition, sous la férule du chef de file, constitue, selon lui, une forme de nivellement et du déni de ses luttes pour l'avènement d'une démocratie consensuelle, assise sur une République fraternelle et solidaire.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

L'Unesco évalue ses actions dans le domaine de la formation qualifiante

Arrivée à la fin de sa mission diplomatique au Congo, la représentante de l'agence onusienne, Anna Elisa de Santana Afonso, a fait le point des activités menées en partenariat avec le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante.



Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes s'entretenant avec Anna Elisa de Santana Afonso (Adiac)

Anna Elisa de Santana Afonso a dressé le bilan des activités de son institution dans le domaine de l'enseignement technique, le 14 juin à Brazzaville, au cours de l'audience qui lui a été accordée par le ministre de tutelle, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes. Répondant aux questions de la presse après les échanges, la diplomate onusienne a déclaré que l'Unesco et le ministère ont passé en revue les points les plus importants de leur coopération. « *L'Unesco et le ministère ont pu, entre autres, élaborer un document pédagogique destiné à la formation des gestionnaires des établis-*

sements scolaires et former cent jeunes aux techniques appliquées aux métiers précis comme la bureautique, les techniques commerciales et d'imprimerie », a-t-elle indiqué. Par ailleurs, a-t-elle noté, le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de l'emploi et de la formation qualifiante, en partenariat avec l'Unesco, avait équipé les écoles de formation des enseignants en matériel informatique. La représentante de l'Unesco quitte le Congo avec un sentiment de joie et de regret de se séparer d'un peuple si hospitalier.

R.Ng.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo





AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL AOI N° F002/PEPS-FIAE 2018
POUR L'ACQUISITION PETITS ENGIN DE TRAVAUX POUR LA SOCIETE NATIONALE DE DISTRIBUTION D'EAU (SNDE)

Date publication : [13 juin 2018]



1. Le gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du Projet d'Extension en Zones périphériques et du renforcement du Service d'eau Potable à Brazzaville (PEPS). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement, notamment le Fonds d'Investissement et d'Aide à l'Exploitation (FIAE) dont l'unité de coordination du Projet eau, Electricité et Développement Urbain est Maître d'Ouvrage délégué, sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché d'acquisition petits engins de travaux repartis en deux (2) lots, pour le compte de la Société Nationale de Distribution d'Eau(SNDE).

2. Les Soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou deux lot(s) tels que définis dans les Documents d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires souhaitant proposer des remises, dans l'hypothèse où ils obtiendraient plusieurs Marchés, sont autorisés à le faire et devront indiquer ces remises dans le Formulaire de Soumission."

3. L'Unité de coordination du Projet eau, Electricité et Développement Urbain sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour la fourniture de :

- Lot 1 : Mini pelles et Chariots élévateurs, Marteaux piqueurs, Pilonneuse, tronçonneuses, etc. ;
- Lot 2 : Poste à souder, détecteurs de métaux et conduites, machine à percer sous pressions caméra pour puits et caméra thermique etc.

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de Coordination du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)

2ème étage du siège du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier

B.P 2099 Brazzaville, République du Congo,
 Tel: +242 05 556 87 87

E-mail: pedu_congo@yahoo.fr

et prendre connaissance des Documents d'Appel d'Offres à la même adresse de Huit (8) heures à quinze (15) heures, du lundi au vendredi

• Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en Français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de : Trois cent mille (300 000) FCFA
 La méthode de paiement sera au comptant.

4. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

Les Offres devront être soumises uniquement en version papier et CD, à l'adresse ci-dessus au plus tard le 30 juillet 2018 à 12 heures. Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission pour un montant de :

- Neuf (9) millions FCFA pour le lot 1 ;
- Trois (3) millions FCFA pour le lot 2 ;

Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent à l'adresse ci-dessus, le 30 juillet 2018 à 13 heures

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Situation et performance financière basée sur les formulaires FIN3-1 et FIN 3-2.
- Capacité technique basée sur le formulaire EXP 4-1

Le Coordonnateur du PEEDU,

Maurice BOUESSO.

Le groupe des Universités d'Etat russes RACUS en association avec le Centre culturel russe à Brazzaville et le Consulat Honoraire de Russie à Pointe-Noire vous invitent à



ETUDIER EN RUSSIE

HAUTE QUALITE • PRESTIGE • RECONNAISSANCE MONDIALE

Médecine générale (en français et en russe); Pharmacie (en français et en russe); Médecine dentaire (en français et en russe); Médecine vétérinaire (en anglais et en russe); Pétrole et gaz (en français et en russe); Agronomie (en anglais et en russe); Génie civil (en anglais et en russe); Génie mécanique (en anglais et en russe); Géologie; Génie des mines; Technologie des procédés de transport; Sciences économiques; Gestion; Architecture; Télécommunication; Informatique; Aviation; Construction navale et navigation maritime et plus de 500 filières médicales, techniques, économiques et humaines dans plus de 20 meilleures universités.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES!

WWW.EDURUSSIA.RU

Frais d'études et d'hébergement:
de 2500 à 3500
dollars américains par an

Adresses pour les inscriptions:

à Pointe-Noire

Consulat Honoraire de Russie
 Avenue Moe Telli, Centre - ville,
 Arr. 1 Lumumba (Rond - point Davum)
 Tél: +242 055005560
 WhatsApp: +375296116171
 Email: russkiymir.congo@gmail.com

à Brazzaville

Centre culturel russe de Brazzaville,
 Avenue Amilcar Cabral
 (à côté de Casino, ex-Score)
 Tél.: 22.281.19.22, port.: 06.664.62.95
 Email: racuscongo@gmail.com

AVIS DE RECHERCHE

La famille Bouesse et Mme Bigny recherchent leur frère et fils nommé Djo, âgé d'une trentaine d'années.

Une récompense de 100000 FCFA sera accordée à la personne qui le retrouvera.

Appelez au :
 Tel: 06 8849351 /
 06 6687801/
 06 6228951.



UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

ROUTE DE LA CORNICHE

La France et le Congo se réjouissent de l'excellence de leurs relations

L'inauguration, le 15 juin, de la route de la Corniche reliant le rond-point de la Case de Gaulle au carrefour Fulbert-Youlou à Bacongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, a été l'occasion de rappeler le niveau exemplaire des relations de coopération qui unissent la France et le Congo.

En présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, des corps constitués nationaux et internationaux, ainsi que de nombreux Brazzavillois venus assister à l'événement, le maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, l'ambassadeur de France au Congo, Bertrand Cochery, et le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire et des grands travaux, Jean Jacques Bouya, ont, à l'occasion de leur prise de parole, salué la réalisation de l'ouvrage grâce à la coopération « agissante » qui lie Paris et Brazzaville.

Réalisée sur une distance de 5,6 km, la route de la corniche, au départ de la Case de Gaulle jusqu'au carrefour Fulbert-Youlou, se poursuivra sur 600 m pour atteindre le pont du Djoué. « L'Etat français a accordé au Congo un financement en don de quatre-vingts millions d'euros, soit un peu plus de cinquante-deux milliards FCFA dans le cadre du contrat de désendettement et de développement (C2D) pour réaliser ce projet sous la supervision de l'Agence française de développement », indiquait un communiqué de presse publié par l'ambassade de France à cette occasion. Dans son discours, Bertrand Cochery a



Un tronçon de la route (Adiac)

insisté sur le fait qu'au-delà d'être une artère urbaine moderne, l'ouvrage ainsi réalisé va améliorer les conditions de vie de la population brazzavilloise et renforcer les relations économiques et sociales dans plusieurs quartiers de la capitale congolaise.

Alors que le maire de la ville a appelé ses concitoyens à faire preuve de civisme pour préserver les nombreuses infrastructures dont se dote son agglomération, le mi-

pour utilité publique. Cette expropriation du bâti et du foncier, elle a coûté un peu plus de six milliards FCFA, tandis que l'indemnisation des maraîchers a absorbé plus de

construction d'un collecteur d'eau pluviale de 4 km à Makélékélé, le premier arrondissement de la capitale, le bitumage de 6 km de voiries urbaines, la création de quatre aires de transit des ordures ménagères, un programme d'appui aux maraîchers pour qu'ils poursuivent leurs activités. Afin de terminer les travaux sur les 600 m restants, l'Agence française de développement (AFD) finance les études de faisabilité, de sorte que la route de la Corniche débouche à terme sur le pont du Djoué, la porte d'entrée sud de Brazzaville.

L'ambassadeur de France a aussi mentionné le financement en cours par l'AFD de projets structurants pour un montant de trois cents milliards FCFA. Ces projets touchent des secteurs essentiels de l'eau, de l'énergie électrique et du drainage, des transports, de l'agriculture et des forêts, de la protection sociale, de la formation des jeunes et de la préservation des ressources naturelles.

Vieux projet datant des années 1970, la route de la Corniche est en passe de devenir le principal point de ralliement des quartiers nord et sud de Brazzaville dans une dynamique qui mettra à profit l'artère bitumée et le couloir fluvial Kintélé-Pont du Djoué. Les Brazzavillois et leurs hôtes devraient en profiter comme atouts touristiques et socio-économiques.

G.N'S.

nistre Jean Jacques Bouya a déploré, pour sa part, le comportement « condamnable et répréhensible » de citoyens qui rengorgent les emprises des routes modernisées après avoir touché des indemnités consécutives à l'expropriation de leurs parcelles de terrain

neuf cents millions FCFA portant le tout, a expliqué Jean Jacques Bouya à plus de sept milliards FCFA constituant l'engagement du Congo dans le projet. En termes de modernisation des quartiers traversés par la route de la Corniche, on peut noter la

LE FAIT DU JOUR

A vous de jouer!

De la Russie et des quatre coins du monde, la fête du foot fera de son mois qui court du 14 juin au 15 juillet celui de toutes les émotions. En fonction des préférences pour l'une ou l'autre équipe, pour l'une ou l'autre vedette à l'œuvre sur le terrain, des gens crieront leur joie et aussi leur déception. Très souvent à haute voix ! Petits et grands écrans mobiliseront tous les regards alors que les parieurs de la place de Brazzaville inonderont les « ciné-foot », ces salles de jeu souvent fréquentées par les jeunes, pour tenter de se faire un peu d'argent.

En dehors, en effet, d'une habituée du rendez-vous comme l'Italie - quatre titres au compteur - absente cette fois, « Russia 2018 » a réuni l'essentiel des nations qui dominent le sport roi : Brésil, Allemagne, Uruguay, Argentine, Angleterre, France, Espagne, pays récipiendaires du trophée convoité sont en course avec vingt-cinq autres sélections parmi lesquelles cinq repré-

sentants africains. L'Egypte, le Maroc, le Nigeria, le Sénégal, la Tunisie sont, comme bien d'autres sélections du continent, aux trousseaux du prestigieux butin depuis la première participation africaine, à travers l'Egypte, il y a quatre-vingt-quatre ans. Des prières qui s'élèvent d'ici en direction du pays de Poutine et des Tsars, afin que l'Afrique donne le meilleur d'elle-même et ne quitte pas les stades sans avancer plus loin dans la bataille pour le titre vont-elles être entendues par les dieux du football? Le premier tour préliminaire paraît laborieux au regard des résultats, mais espérons que la donne changera pour nos ambassadeurs.

Ce qui est magique dans cette compétition est son influence grandissante au sein de toutes les sphères de la société. Elle modifie les calendriers des autres grands rendez-vous. On imagine en effet que si l'historique rencontre Trump-Kim du 12 juin à Singapour avait eu lieu le jour de l'ouverture de la Coupe du monde, leur poignée de main, historique elle aussi, n'aurait pas

passé quarante-huit heures sur les écrans des télévisions. Même le G-7, tenu la veille, malgré la part de prestige qu'il confère aux dirigeants des Etats qui le composent et qui leur donnent l'impression de planer sur le toit du monde, aurait été médiatiquement biaisé. L'autre sommet « alternatif » qui réunissait la Chine, la Russie, l'Inde, l'Iran, puissances opposées à la mue hégémonique des premiers, serait aussi moyennement regardé et commenté.

En passant du football de haut niveau à la diplomatie des « Grands », le prétexte est de montrer qu'en fait, tout dans la vie des nations est lié. Bien entendu, les chefs d'Etat dont les sélections nationales se trouvent en Russie pour ce grand événement sportif de l'année se sentent honorés au plus haut point. La veille des départs pour le pays d'accueil a été par exemple marquée en France par une visite puis une adresse du président Emmanuel Macron aux Bleus. Il faut qu'ils soient disciplinés et défendent le drapeau tricolore, leur disait-il. A

son tour, le président nigérian, Muhammadu Buhari, invitait les Super Eagles, à faire de leur jeune-âge un atout et non pas un handicap.

Il est pour l'instant loin du dénouement pour deviner si l'Allemagne, tenante du titre, le rendra à plus fort qu'elle ou le gardera en glanant sa cinquième victoire de l'histoire. Mais on imagine que le Onze qui l'emportera au bout de la rude épreuve sportive lancée jeudi rendra heureux son peuple, son pays et ses plus hauts dirigeants. Si en plus les vainqueurs viennent d'un pays qui connaît quelques problèmes internes, comme c'est le cas pour la plupart des Etats du monde aujourd'hui, la célébration du trophée aura quelques effets thérapeutiques sur des humeurs douloureuses. Ceci pour dire qu'investir dans le sport de haut niveau, c'est investir dans les jeunes et cela peut apporter la guérison aux maux qui minent le quotidien.

Bonne Coupe du monde à tous !

Gankama N'Siah

HUMEUR

Que la Coupe du monde n'occasionne pas des absences dans les administrations !

Depuis que la fête du foot planétaire a démarré le 14 juin en Russie, de nombreux travailleurs se plaignent, sans gêne aucune, des heures auxquelles les matchs sont programmés, notamment pendant les heures de travail. Il se profile là déjà un dangereux comportement qui va accentuer l'absentéisme dans les administrations

Oui, c'est la fête du football que le monde entier va célébrer pendant un mois durant. Mais celle-ci ne devrait pas empiéter sur le bon fonctionnement d'autres domaines, car la société ne vit pas que de sport. Il serait donc scandaleux, voire même stupide, de constater que les administrations publiques ou privées tournent au ralenti à cause du déroulement du mondial. Tout le monde le sait, le corollaire d'une administration qui tourne au ralenti est la baisse de son rendement attendu.

« Lors des matches de fin de matinée, je crée maintenant des motifs de ne pas être au boulot ». Ces propos incongrus et dérangeants entendus d'un travailleur, le 15 juin, sans se gêner de la présence de ses collègues de service. Ce genre de propos sont destructeurs et ne relèvent simplement que des antivaleurs. Heureusement que l'année scolaire touche à sa fin, sinon cette Coupe du monde devait déconcentrer bon nombre d'élèves, et même ceux qui sont candidats aux examens d'État.

En tout cas, si les mesures ne sont pas prises, des salles de conférence ou de réunion dans des administrations seront transformées en des lieux de tohu-bohu insupportable, empêchant ainsi certains de travailler dans le calme. En réalité, aucune règle administrative n'autorise de regarder les matchs en plein boulot car cela peut arrêter involontairement le travail à accomplir. Et sur cette question, Me Chatagnon raconte qu'en 2014, dans un pays, un vigile d'un supermarché qui regardait un match sur le lecteur DVD pendant ses heures de service, au lieu de garder les yeux sur ses caméras de surveillance, a été licencié pour manquement à son devoir.

En réalité, il y a donc là un agissement reprochable car la durée du travail effectif est le temps pendant lequel le salarié est à la disposition de l'employeur et se conforme à ses directives, sans pouvoir vaquer librement à des occupations personnelles. Les matchs du Mondial sont, certes, un loisir pour les amoureux du ballon rond, mais ils ne devront pas empiéter sur la bonne marche du travail collectif dans une administration. Imaginons un directeur qui a des rapports à adresser à sa tutelle afin que très rapidement une décision soit prise. S'il prend tout son temps à regarder tous les matchs, à quel moment fera-t-il diligence de son travail très attendu ?

À dire vrai, les salariés n'ont pas le droit de désertir leurs postes de travail au motif qu'ils doivent regarder coûte que coûte les matchs de Coupe du monde programmés aux heures ouvrables. Oui, les fans de football vont avoir du mal à résister à la tentation, mais le travail pour lequel ils sont payés est un impératif.

Faustin Akono

LEADERSHIP ET ENTREPRENEURIAT FÉMININS

L'Américaine Avis Jones-DeWeever entretient les femmes de Pointe-Noire

L'ambassade des États-Unis au Congo, en partenariat avec l'Université Marien-Ngouabi et l'association Yali Congo, a organisé le 14 juin une conférence Women's empowerment sur le thème « Stratégies de leadership pour la femme africaine - Promesse et potentiel : entrepreneuriat féminin et l'avenir de l'Afrique ».



Avis Jones-DeWeever (en blanc) lors de la conférence / Crédit photo Adiac

Conseillère auprès de l'ambassade des États-Unis au Congo, Mme Jacqueline a expliqué les motivations de l'initiative voulue profitable aux femmes soucieuses de leur devenir dans l'entrepreneuriat, à l'instar de Dr Maryse Nkoua, physicienne, chercheuse et enseignante à la faculté des sciences de l'Université Marien-Ngouabi. Docteur en nanotechnologie, elle a partagé son expérience à l'auditoire. Aujourd'hui, sa réussite au prix de mille et un efforts profite aux jeunes Congolais mais aussi à tous ceux ou celles avec qui elle développe divers projets de recherche pour le bien de la société. « Le plus important, c'est d'avoir la vision de ce que vous voudrez faire » en y mettant la passion et l'abnégation au travail, a-t-elle dit. Une volonté qui fait d'elle aujourd'hui la première femme physicienne enseignante à l'Université Marien-Ngouabi.

Titulaire d'un doctorat, Avis Jones-DeWeever est stratège en réinvention de carrière, conseil en diversité et experte en responsabilisation des femmes. Elle a échangé avec les participantes sur le thème de la conférence. L'Afrique a un bel avenir et son potentiel le justifie, a-t-elle fait savoir. Et

de poursuivre que le leadership est donc important pour que l'Afrique tire profit de la croissance.

C'est par le travail ardu que le continent va pouvoir bénéficier des retombées de son potentiel. Les femmes ont un rôle important à jouer dans cette donne pour peu qu'elles quittent leur zone de confort et qu'elles fassent preuve de courage, d'effort et de patience, a conseillé Avis Jones-DeWeever. « Quand une femme est leader dans quelque structure que ce soit, ses actions sont toujours tournées vers la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions de vie de la communauté. La femme est moins séduite à la corruption », a-t-elle signifié.

Selon Avis Jones DeWeever, les clés du business à succès sont la passion, la vision, l'ambition, les stratégies d'affaires... Signalons qu'elle a créé l'exceptional leadership institute for women, un cabinet international de développement personnel et professionnel qui aide des cadres dirigeantes et entrepreneuses en poste ou en devenir à accéder plus vite à la réussite tout en se bâtissant une vie selon leurs vœux.

Hervé Brice Mampouya

INSTITUT DE DÉFICIENTS AUDITIFS

Les élèves sensibilisés à la sexualité contrôlée

Du 11 au 15 juin, les apprenants, les pairs éducateurs, les enseignants et encadreurs ont reçu diverses formations assurées par Jean-Claude Mampouya, consultant du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap).

La campagne d'information menée pendant cinq jours a été axée sur la prévention du VIH-sida, les grossesses précoces et les violences fondées sur le genre. Une action vivement saluée par les bénéficiaires et louée par Pierre Paul Zodiolo, directeur de l'Institut des déficients auditifs (IDA) de Pointe-Noire. « Nos effectifs sont constitués essentiellement des élèves sourds, à qui l'information est toujours déficiente, déformée ou absente. C'est ainsi que nous saluons cette initiative du Fnuap qui a été bénéfique à tous », a-t-il déclaré.

Le président des parents d'élèves de l'IDA, Cyril Dinga, a aussi exprimé sa satisfaction en appréciant favorablement cette formation. C'est aussi le cas des élèves qui, par le biais de leurs dif-



Le directeur de l'IDA, Pierre Paul Zodiolo, au milieu, s'adressant aux élèves / Crédit photo Adiac

férents représentants, ont pris l'engagement de dénoncer et combattre toutes les violences sexuelles, d'utiliser les préservatifs lors leurs rapports sexuels, de retarder leurs premiers rapports sexuels, d'aimer et assister les personnes vivant avec le VIH-sida, de discuter des problèmes sexuels avec les parents et ensei-

gnants.

Se félicitant de l'engouement suscité par les bénéficiaires de la formation, Jean-Claude Mampouya a souligné : « On a senti lors de la formation un réel besoin d'information et de formation dans ce domaine. Ce sont des enfants très vulnérables. L'action du Fnuap est salva-

trice et va aider à coup sûr les enfants à être plus responsables dans la gestion de leur sexualité ». Et d'ajouter : « Il faut que les pouvoirs publics s'intéressent à cette structure qui a un besoin pressant en logistique, en infrastructures dignes et en personnel enseignant ».

En effet, le centre des déficients auditifs souffre de l'insuffisance du personnel enseignant spécialisé, de l'inadaptation des infrastructures scolaires, du manque de matériel de rééducation, de l'absence d'un bus de ramassage des élèves, de la cohabitation avec la coopérative de tailleurs... Soucieux de l'avenir de ces enfants, le Fnuap a fait un don de matériel didactique (ordinateur, photocopieur, imprimante, affiches, vidéo projecteur et autres supports) reçu par Marie Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire. A son tour, elle l'a transmis au directeur de l'IDA avant que celui-ci ne le remette à l'élève Philomène Ngollo.

H.B.M.

DEVOIR DE MÉMOIRE

Un colloque international sur le royaume Kongo prévu à Brazzaville

En prélude aux assises scientifiques qui auront lieu du 2 au 3 octobre, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, une conférence de presse a été organisée le 15 juin dans les jardins de cette institution culturelle.



Bélinda Ayessa entourée du Pr Ngoie Ngalla à sa droite et Jean Claude Bayakissa à sa gauche

Le colloque scientifique portant sur le thème « Vie et existence dans le royaume Kongo » est co-organisé par le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et les universitaires de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi. Il permettra de faire le point sur l'état des études sur ce territoire qui s'étendait du Gabon méridional au plateau de Benguela en Angola, et de l'Océan atlantique jusque bien au-delà du Kwango, dans l'actuelle République démocratique du Congo (RDC).

Dans son mot introductif, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, initiatrice de ce colloque, a indiqué que la conviction de son institution est en totale convergence avec les enjeux de ce colloque tels que définis par l'argu-

mentaire conçu à cet effet.

« Ici, nous travaillons à faire mieux connaître l'histoire de notre pays, la rendre accessible par le biais de la culture et tout l'héritage traditionnel qu'il faut encore découvrir. Ce n'est donc pas un hasard si l'Université Marien-Ngouabi, notre alma mater, a pu trouver un écho très favorable dans le projet de co-organisation de ce colloque avec le mémorial. Le royaume Kongo est devenu un objet épistémologique étudié par les historiens, des anthropologues, des ethnologues, des théoriciens de la science politique... », a déclaré Bélinda Ayessa.

Répondant à la question sur l'initiative d'organiser ce colloque, elle a précisé que le royaume Téké n'est qu'une déclinaison, en réalité, du Kongo, ainsi que le royaume Loan-

go. Il y a eu un premier royaume qui s'appelait le Kwango qui s'étendait jusqu'en Angola, Gabon, RDC, a-t-elle rappelé, justifiant le fait qu'il était important pour les scien-

nos consciences assoupies, est une initiative de madame la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Bélinda Ayessa. Je lui suis éter-



Le public lors de la conférence de presse

tifiques de s'arrêter un moment et de regarder dans le retroviseur. Parlant des enjeux de ce colloque, le Pr Dominique Ngoie Ngalla a insisté largement sur le destin de l'Afrique, sa posture actuelle dans toutes les dimensions, à savoir politique, économique, intellectuelle et spirituelle.

Identifier les problèmes de l'Afrique d'aujourd'hui

Ce colloque a-t-il dit, a été convoqué pour essayer d'identifier ce qui empêche à l'Afrique d'aujourd'hui d'aller de l'avant; de s'y appuyer pour frapper aux portes futures. Il a donné sa vision sur l'Afrique, suggérant des voies pour sortir des difficultés présentes.

« La convocation de ce colloque destiné à prendre connaissance des grandes valeurs de culture de nos sociétés, maintenant enfouies dans les profondeurs de

nellement reconnaissant. Elle est partie d'une prise de conscience de la gravité du danger qui guette les peuples sans mémoire. Parce que le passé est le point d'ancrage de l'action présente et future de l'homme... », a-t-il indiqué, remerciant la directrice du mémorial.

Il a poursuivi que l'Afrique d'aujourd'hui devrait cesser de se mentir à elle-même, si elle veut faire fortune. « Nous ne sommes pas des démunis, des plus pauvres de la terre, bien au contraire, il semblerait que nous sommes des enfants gâtés de la création divine. Dieu nous a donné le talent. Donc l'Afrique n'est pas pauvre, il n'y a que des gens qui continuent à s'amuser comme des grands enfants. On ne s'amuse pas avec le destin, car il est bien cruel », a-t-il conseillé.

Hier, l'Afrique était un continent

plein d'espoir puis soudain tout a sombré. Les valeurs sont renversées dans leur contraire. Esclave de ses instincts sauvages, chacun ne pense plus qu'à soi. L'Afrique a perdu sa boussole..., a estimé le professeur. « Au défi du problème se trouve la solution. C'est à nous-mêmes que se trouvent les moyens de notre salut. Il nous faut réveiller les valeurs dormantes de nos ancêtres qui sont en nous. Car nos ancêtres étaient des hommes extraordinaires... Il est grand temps que nous nous réappropriions leur génie. Si nous n'imitons pas nos ancêtres qui furent des grands hommes moralement et spirituellement, nous sommes des mauvais... Personne ne grandit lorsqu'il est aliéné à soi-même, à sa propre culture... L'estime de nous-mêmes est nécessaire pour entreprendre. Et pour entreprendre la première des choses à faire c'est de connaître », a-t-il insisté.

Le professeur a dit également que la paix régnait au Royaume Kongo, avant que le désordre ne s'installe avec l'arrivée des Occidentaux. Il a souligné qu'un peuple qui ignore son histoire se dégrade vite. Aussi a-t-il invité les Africains à prendre garde de tourner le dos à leur histoire au risque de régresser au rang de peuple primitif sauvage.

Signalons que ce colloque recevra des professeurs venus de Kinshasa (RDC) et d'Abidjan (Côte-d'Ivoire). Son organisation a été rendue possible grâce à une série de travaux scientifiques de haut niveau, dont le Pr Dominique Ngoie Ngalla a proposé le résumé succinct de quelques-uns.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Le Congo va-t-il perdre le Fespam?

Il nous revient de différents côtés que les reports successifs du Festival panafricain de musique, le très célèbre Fespam, pourraient bien, à brève échéance, signer son arrêt de mort. Ou, plus exactement, conduire l'Union africaine à en confier la réalisation à un autre pays que le Congo puisque celui-ci s'avère incapable de respecter le calendrier fixé dès l'origine de cette belle manifestation artistique et culturelle qui prévoyait sa tenue tous les deux ans.

Ayant tiré à plusieurs reprises la sonnette d'alarme ces derniers mois sur le danger que font courir les retards ainsi accumulés, nous sommes bien placés aujourd'hui pour plaider avec force le maintien en vie de cette institution et son positionnement au Congo. Imagine-t-on, en effet, les effets destructeurs qu'aurait sur l'image du pays la localisation en un autre lieu que Brazzaville de ce rendez-vous musical prestigieux vers le-

quel affluent les plus grands artistes africains ?

Pour que les choses soient dites de façon encore plus claire, il apparaît que dans les coulisses de l'Union africaine, deux pays au moins – dont nous ne citerons pas les noms pour la simple raison qu'ils ne se sont pas déclarés officiellement candidats à la reprise du Fespam – s'agitent, arguments à l'appui, pour obtenir que leur soit confiée la prochaine édition du festival. Et, bien sûr, la course de fond qui s'engage officieusement est appuyée par des artistes de renommée internationale qui, déçus par le manque de réactivité du Congo, l'ont fait savoir par différents canaux mais n'ont manifestement pas été entendus.

De ce qui précède et qui se trouve fondé non sur des ragots ou des « fake news » mais sur des faits bien réels ressort la conclusion que si, très vite, le Congo, notre Congo, n'envoie pas des signaux forts concernant la

continuité de son engagement en faveur du Fespam, celui-ci sera confié à l'un ou l'autre des Etats qui font déjà valoir en sous-mains leur volonté et leur capacité de redonner vie au festival. Une situation d'autant plus déplorable que dans les mois à venir, le redressement des finances publiques congolaises généré par la signature de l'accord de long terme avec le Fonds monétaire international, par la hausse continue des prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux et par la réduction des dettes contractées envers les traders permettra de dégager les fonds – d'ailleurs relativement modestes – nécessaires pour la tenue du festival.

Etant simples observateurs de la scène, nous n'avons évidemment pas de conseils à donner à ceux qui devront assumer demain, devant l'opinion publique nationale et internationale, la responsabilité de l'échec qui se profile à l'horizon, mais il nous semble évident que si l'Etat confie

sans délai à de vrais professionnels l'organisation et la tenue de l'édition 2019 du Fespam, le désastre attendu se transformera en une victoire qui contribuera elle-même fortement à l'affirmation du Congo sur la scène artistique mondiale. Bien au-delà du rêve, un tel rebond aurait sans aucun doute pour lui des effets très positifs dans un moment où la diplomatie culturelle s'impose comme un impératif sur les cinq continents.

N'oublions pas que les éditions du Fespam de 1999 et 2001 ont joué un rôle majeur dans la reconstruction de l'image du Congo que les guerres civiles des années précédentes avaient terriblement dégradée. Et gardons présent à l'esprit le fait que la réussite de ce festival, l'an prochain, contribuerait certainement de façon décisive à l'affirmation de Brazzaville comme la capitale culturelle, artistique de l'immense et potentiellement très riche Bassin du Congo.

Jean-Paul Pigasse